

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIÈRE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS DU
SYNDICAT MIXTE SITOM SUD GARD**

SÉANCE DU 7 JUILLET 2021

Nombre de membres en exercice		
Afférents au Conseil syndical	En exercice	Membres présents
41	41	14

Date de convocation	01/07/2021
Date d'affichage	02/07/2021

DL21020	OBJET : RAPPORT ANNUEL 2020 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE TRAITEMENT DES DÉCHETS
----------------	--

Le sept juillet deux mille vingt et un, à 15 h 00, s'est réuni dans la salle des délibérations de Nîmes Métropole, le Comité Syndical du SITOM Sud Gard, régulièrement convoqué le 1^{er} juillet 2021, sous la présidence de Monsieur Richard TIBERINO, Président du SITOM Sud Gard.

Etaient présents les délégués et suppléants suivants :

Cté Agglo. Alès Agglomération : M. David GUIRAUD, M. Christophe BOUGAREL,

Cté Agglo. Nîmes Métropole : M. Richard TIBERINO, M. Marc TAULELLE, M. Jean-Luc CHAILAN, Mme Sylvette FAYET, M. Emmanuel CARRIERE, M. Jean-Christophe GREGOIRE, M. Jacques BOLLEGUE, M. Frédéric BEAUME, Mme Aurélie PROHIN suppléante de M. Pierre LUCCHINI, Mme Marie-France RAINVILLE suppléante de M. Alain DALMAS.

Cté Com. Petite Camargue : M. Didier LEBOIS,

Cté Com. Pays d'Uzès : M. Gérard DAUTREPPE

Absents :

Cté Agglo. Nîmes Métropole : M. Frédéric TOUZELLIER, M. Julien PLANTIER, M. Bernard ANGELRAS, Mme Pascale VENTURINI, Mme Géraldine REY DESCHAMPS, M. Alain DALMAS, M. Jean-François DURAND COUTELLE, Mme Claude de GIRARDI, M. Monique BOISSIERE, M. Jean-Jacques GRANAT, M. Jack DENTEL, M. Antoine MARCOS, M. David-Alexandre ROUX, M. Yoann GILLET, M. Pierre LUCCHINI, M. Richard FLANDIN, M. Patrick DE GONZAGA, M. Frédéric PASTOR,

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : M. Juan MARTINEZ, M. Jean-Michel AZEMA, M. Jean-Marie GILLES

Cté Com. Petite Camargue : Mme Martine KUFFER, M. Jean-Paul GERAUD, Mme Katy GUYOT,

Cté Agglo. Alès Agglomération : M. Laurent CHAPPELLIER

Cté Com. Pont du Gard : M. Alain LAGET, Mme Christelle ARMANDI

Cté Com. Pays de Sommières : M. Yvan COUDERC

Cté Com. Piémont Cévenol : M. Lionel JEAN

Cté Com. Pays d'Uzès : M. Frédéric SALLE LAGARDE

Avaient donné procuration :

Julien PLANTIER à Richard TIBERINO

Antoine MARCOS à Jean-Christophe GREGOIRE

Martine KUFFER à Didier LEBOIS

Monsieur Richard TIBERINO, Président, expose,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2224-17-1,

VU la loi 2015-992 du 17 août 2015 (art. 98) relatif à la transition énergétique pour la croissance verte,

VU le décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 faisant obligation aux collectivités de réaliser et de présenter un rapport annuel concernant le prix et la qualité du service public de traitement des déchets, quel que soit le mode d'exploitation du service,

VU le décret n°2015-1827 du 31 décembre 2015 fixant les indicateurs techniques et financiers devant figurer dans le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets,

CONSIDERANT que le rapport annuel 2020 a été soumis à la commission de la CCSP en date du 1^{er} juillet 2021,

Le Comité Syndical,
après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : D'approuver le rapport 2020 ci-joint sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Article 2 : De le transmettre aux collectivités adhérentes pour diffusion et mise à disposition du public.

***Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme et certifié exécutoire***

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 14 + 3 pouvoirs

Abstention : 0

Contre : 0

Approuvée à l'unanimité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-253002950-20210707-DL21020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2021

Affichage : 28/06/2021

Pour l'autorité compétente par délégation




Le Président du SITOM Sud Gard
Richard TIBERINO